

Les recommandations du SIDEL de Lecture

Réduisez vos ordures ménagères, compostez vos biodéchets



Les recommandations du SIDEL de Lecture

Aujourd'hui, plus de 30 % du poids des ordures ménagères est constitué de biodéchets (principalement de déchets de préparation de cuisine et de restes de repas). A partir du 1er Janvier 2024, les particuliers seront dans l'obligation de trier leurs biodéchets pour ne plus les jeter dans la poubelle noire.

Si vous disposez d'un jardin, vous pouvez d'ores et déjà vous y préparer.

Le SIDEL, en partenariat avec Trigone, vous propose d'acquérir un kit de Compostage au tarif très avantageux de 10 €. (Offre limitée à un composteur par foyer)

Pour cela, rien de plus simple : rendez-vous sur le site internet du SIDEL (<https://www.syndicats-lecture.com>) onglet « les déchets », rubrique « le tri des déchets » et cliquez sur « Le composteur ».

Remplissez le formulaire et vous serez recontacté pour une prise de rendez-vous au cours duquel vous serez initié à la pratique du compostage avant de repartir avec votre kit composé d'un composteur, d'un bio-seau, d'une tige aérateur et d'un guide du compostage domestique.

Cette pratique vertueuse vous permettra de produire gratuitement un fertilisant de qualité pour amender votre sol au potager ou au jardin.

Alors n'hésitez plus et lancez-vous dans le compostage.



50 (1).jpg